



SOMMAIRE

- ▶ SALADES : attention aux chenilles et aux pucerons.
- ▶ CELERI : une capture de mouche de la carotte et aucune capture de mouche du céleri.
- ▶ OIGNON : restez vigilants vis-à-vis du mildiou.
- ▶ POIREAU : attention à la rouille. Le retour du soleil favorise les thrips.
- ▶ CHOUX : attention aux insectes.
- ▶ ENDIVE : le vol de puceron des racines se termine.
- ▶ POIS : présence de maladies sur l'ensemble des bassins de production.
- ▶ CAROTTE : signalement de noctuelles dans l'Aisne.
- ▶ HARICOTS : dégâts de mouche signalés.

SALADES

Réseau : 4 parcelles fixes et 1 piégeage

Stade : plantation à récolte

Noctuelle gamma (*Autographa gamma*)

Cette semaine aucune chenille n'a été observée sur les parcelles du réseau mais restez vigilants : les captures augmentent et les températures annoncées pour les prochains jours vont être favorables à leur développement. Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les salades ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...



Surveillez vos parcelles pour détecter les jeunes chenilles (FREDON HDF)

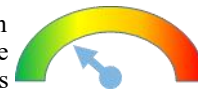
| Site de piégeage | Noctuelle gamma |
|---------------------------|-----------------|
| Calonne-sur-la-Lys (62) | 0 |
| Ennetières-en-Weppes (59) | 11 |
| Haubourdin (59) | 2 |
| Le Maisnil (59) | 35 |
| Avelin (59) | - |
| Vignacourt (80) | 0 |



Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur chenilles. Il s'agit des substances actives suivantes : *Steinernema feltiae* (sous abri uniquement), *Bacillus thuringiensis* subsp. *aizawai* et de *Bacillus thuringiensis* subsp. *Kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Pucerons du feuillage

Quelques pucerons ont été observés à Ennetières-en-Weppes (59) sur 4% des plantes. La pression reste faible et les quelques précipitations prévues dans les prochains jours ne devraient pas leur être très favorables. Quelques auxiliaires (parasitoïdes) ont également été observés. Certaines variétés sont résistantes au puceron rouge *Nasonovia ribisnigri*.



Mildiou (*Bremia lactucae*)

Du mildiou est présent sur 20% des plantes à Le Maisnil (59). La pression diminue par rapport aux semaines précédentes mais les conditions climatiques prévues jusqu'à lundi (températures douces comprises entre 14 et 20°C et humidité) restent favorables pour le développement de la maladie. Soyez vigilants même si vous avez des variétés qui sont résistantes aux souches 29-40 en *Bremia*. Les infestations sont possibles entre 5 et 20°C avec un optimum compris entre 10 et 15°C. Les conditions humides lui sont favorables pour s'implanter et se disséminer. Il existe des variétés résistantes mais elles sont rapidement contournées: les nouvelles combinaisons de gènes de résistance introduites dans les variétés sont dépassées au bout de quelques années. Des mesures prophylactiques existent : choix de parcelles aérées et bien drainées, inspection des plants à la réception, réduction des densités de plantation sur les planches, désherbage soigné (pour ne pas laisser la parcelle envahie de séneçons et laitrons qui sont hôtes de ce pathogène), irrigation le matin, destruction des résidus de cultures immédiatement après la récolte, débâchage précoce au printemps...



Dégâts de gibier

A Calonne-sur-la-Lys (62), malgré les mesures mises en place, le gibier reste problématique... Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle de plants. Des mesures prophylactiques existent (clôtures, filets anti-pigeons, effaroucheurs, ...), elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts. Afin d'augmenter l'efficacité de ces techniques, il est nécessaire de les combiner et de les alterner. Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des Fédérations de Chasse de chaque département. Les Fédérations de Chasse pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, ...) sur les cultures et récoltes agricoles.



Les lièvres sont toujours présents malgré la mise en place d'une voile P17 (FREDON HDF)

CELERI

Réseau : 2 piégeages

Mouche du céleri (*Phylophyllo heraclei*)

A Hinges (62) et Saint-Omer (62), aucune mouche du céleri n'a été capturée.



Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

A Saint-Omer (62), 1 mouche de la carotte a été capturée, les captures diminuent par rapport à la semaine dernière. Ce sont les larves qui occasionnent les dégâts en creusant des galeries dans des raves, entraînant des pourritures dues à des champignons ou des bactéries secondaires. Les attaques peuvent s'accompagner d'un jaunissement, d'un rougissement ou d'un flétrissement de la végétation. Il est possible de bâcher les parcelles avec un filet anti insecte pour éviter les attaques. Privilégiez les parcelles bien aérées et éloignées des haies si possible.



OIGNON

Réseau : 3 parcelles fixes

Stade : Oignons de semis : Les derniers semis sont en général à 5/6 feuilles. Les premiers semis sont en général à début bulbaison.

Oignons bulbilles : bulbaison



Mildiou (*Peronospora destructor*)

Du mildiou est toujours observé sauf sur le secteur de Bapaume. Dans les Flandres, plusieurs foyers de mildiou ont été observés sur une parcelle d'oignons bulbilles. Sur la plaine de la Lys, des plants épars dans la parcelle ou un foyer bien constitué de mildiou ont été observés sur 2 parcelles. Enfin, sur le secteur de Cambrai, sur 2 parcelles d'oignons bulbilles menées en Agriculture Biologique, plusieurs foyers de mildiou ont été détectés. Restez vigilants vis-à-vis de cette maladie, les conditions climatiques sont de nouveau propices au développement du mildiou. Après chaque contamination, il y a incubation du champignon. La durée d'incubation va dépendre de la température. L'optimum se situe entre 15 et 17 °C. Elle dure au minimum 10 jours quand les conditions sont réunies. Les taches de mildiou apparaissent ensuite sur les feuilles de l'oignon. Les conditions actuelles lui sont donc très favorables! Les signes précurseurs sont caractérisés par des décolorations localisées (halos jaunes et diffus). Lorsque les conditions sont favorables (climat humide), elles se recouvrent d'un duvet gris violacé. Les taches se multiplient, les feuilles se dessèchent et se nécrosent. La maladie se développe en foyer mais peut évoluer très rapidement et se répandre sur toute la parcelle. L'apparition de foyers correspond souvent à des zones d'humidité persistante.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le cycle du mildiou, les mesures prophylactiques, le modèle Miloni* et l'interprétation des risques, une fiche détaillée a été rédigée par les animateurs BSV.

Vous pouvez la télécharger en cliquant sur ce lien : <http://blog-ecophytohautsdefrance.fr/wp-content/uploads/2015/12/Mod%C3%A8le-Miloni-mildiou-de-loignon.pdf>

*suite à des décalages constatés entre les sorties de taches du modèle et les sorties de taches sur le terrain, le modèle n'est plus employé actuellement.



Teigne et dégâts de teigne sur oignon (FREDON HdF)

Teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*)

A Richebourg (62), sur l'une des parcelles observées, des galeries de teigne sont présentes sur 24% des pieds. Des teignes ont également été retrouvées sur 2 parcelles (une dans les Flandres (59) et une à Cambrai (59)) à hauteur de 4% de pieds touchés. Les dégâts provoqués par cet insecte ne semblent pas causer de perte de rendement sur oignons, le risque est faible.



Thrips

Des thrips ont été observés cette semaine sur 1 parcelle dans les Flandres et une parcelle sur le secteur de Bapaume (62): 4% des pieds étaient touchés avec 0,08 thrips/plante. Les thrips sont souvent peu préjudiciables sur oignon de conservation sauf en cas de pullulation lors de conditions climatiques favorables (temps chaud et sec). Pour le moment la pression est très faible.



Pucerons

A Lorgies (62), quelques pucerons ailés sont présents sur 8% des oignons. Bien qu'aucune population de pucerons n'infeste les cultures d'oignon, les formes ailés de passage peuvent être vectrices de virus selon le mode non persistant au cours de piqûres d'essai. Néanmoins, le risque est faible.



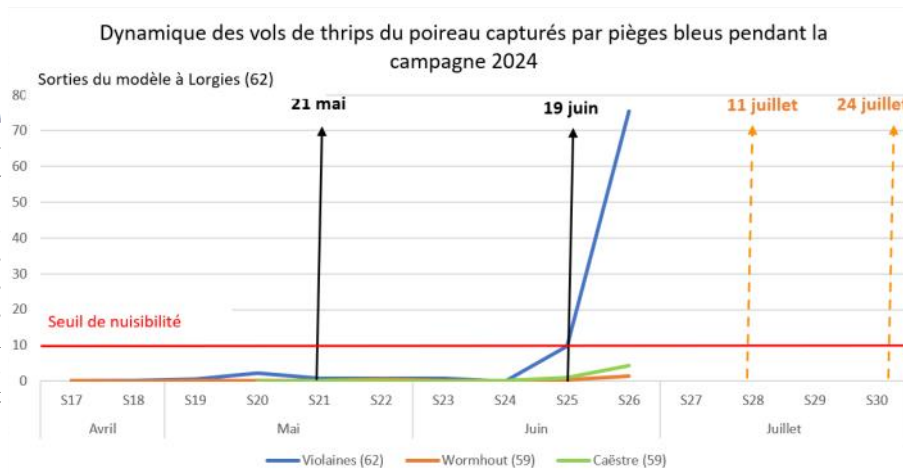
POIREAU

Réseau : 3 parcelles fixes

Stade : 6- 8 feuilles

Thrips (*Thrips tabaci*)

Bien que les captures augmentent fortement à Violaines (62), seul un thrips a été observé sur 4% des poireaux. Les quelques précipitations prévues dans les prochains jours ne vont pas leur être très favorables. L'incidence des dégâts est préjudiciable en fonction des débouchés. Les dégâts sont causés par la larve et l'adulte. Les piqûres occasionnées par l'insecte évoluent en une multitude de points blancs, affectant principalement la présentation ce qui n'a pas d'incidence en circuit court... Il existe des filets anti-thrips pour couvrir les cultures ou il est possible d'arroser régulièrement (3 fois par jour à dose de 1,5 mm d'eau à chaque fois) pour garder le cornet humide ce qui gêne le développement des thrips.



Rouille (*Puccinia allii*)

A Violaines (62), 32% des pieds observés sont atteints, la maladie a bien évolué depuis la semaine dernière. L'attaque est précoce et les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. Surveillez vos parcelles en particulier sur les variétés dites « sensibles ». Les symptômes sont caractéristiques avec la formation de pustules orange plus ou moins foncées. La maladie touche d'abord les feuilles de la base puis gagne les étages supérieurs. Les conditions optimales pour l'infestation sont une température de 15°C avec 100% d'humidité pendant 4 heures. L'agent pathogène est actif entre 10 et 24°C avec un optimum à 18°C. Seul un temps froid avec des températures inférieures à 5°C bloque la maladie. La transmission de la rouille d'une saison sur l'autre se fait par le biais des cultures d'ail, des cultures de poireaux tardives encore en place lors des premières plantations ou des *Alliums* sauvages. Il est important de choisir des variétés peu sensibles. Il n'existe pas de variétés réellement résistantes mais il y a des différences de sensibilité variétale. Il est utile aussi de pratiquer une rotation des cultures en espaçant les Alliacées et de raisonner la fertilisation azotée.



Rouille sur poireau (FREDON HdF)

Pucerons

A Violaines (62), quelques pucerons ailés sont présents sur les poireaux. Bien qu'aucune population de pucerons n'infeste les cultures de poireau, les formes ailées de passage peuvent être vectrices de virus selon le mode non persistant au cours de piqûres d'essai (virus des stries jaunes du poireau (LYSV)) par exemple. Néanmoins, le risque est faible.

CHOUX

Réseau : 6 parcelles et 5 piègeages

Stade : plantation à récolte

Piéride, noctuelle et teigne des crucifères

Des vols de piérides et teignes sont observés sur certaines parcelles. A Ennetières-en-Weppes (59), une larve de noctuelle était présente sur 4% des choux cabus et des dégâts de noctuelles sur 12%. A Saint-Momelin (59), la pression augmente avec 1 à 2 chenilles observées sur moins de 15% des choux cabus. A Bavinchove (59), une chenille est présente sur 16% des brocolis. A Richebourg (62), des œufs de noctuelle et des chenilles de teigne sont présents sur moins de 5% des choux fleurs. Restez vigilants, la pression augmente et les températures des jours à venir vont être favorables à l'éclosion des œufs. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes et chenilles.

Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les choux ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...

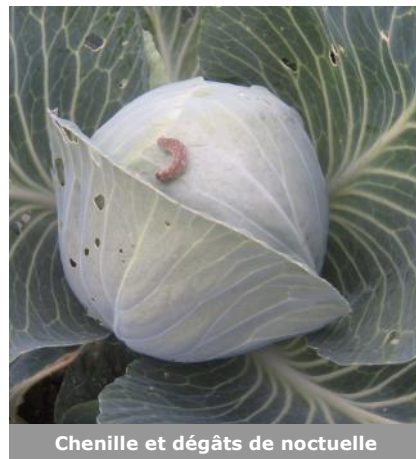
Les dégâts sont différents selon le type de chenilles. Les teignes sont toutes petites et font de « la dentelle » avec les feuilles. Les noctuelles sont souvent dans les cœurs des choux fleurs et font souvent des excréments sur la pomme. Dans tous les cas, la présence de chenilles est préjudiciable pour le producteur, leur présence entraînant des pertes de rendement.

Il existe des solutions de biocontrôle efficaces si elles sont appliquées sur jeunes chenilles. Il s'agit de

substances actives *Bacillus thuringiensis* subsp. *aizawai* et de *Bacillus thuringiensis* subsp. *Kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.



| Site de piègeage | Noctuelle gamma | Teigne des crucifères |
|-------------------------------|-----------------|-----------------------|
| Lorgies (62) | 10 ↗ | 15 ↘ |
| Ennetières-en-Weppes (59) | 11 ↗ | 62 ↗ |
| Bavinchove (59) | 9 ↗ | 6 ↘ |
| Saint-Omer (62) | - | - |
| Illies (59) | 25 ↗ | 45 ↘ |
| Saint-Momelin (59) | 9 ↗ | 1 |
| Campagne-les-Hesdin (62) | - | - |
| Campagne-les-Hesdin (62) | - | - |
| Longpré-les-Corps-Saints (80) | 0 | 4 ↗ |
| Trosly-Breuil (60) | 2 ↘ | 2 ↘ |
| Esômes-sur-Marne (02) | - | 0 |



Chenille et dégâts de noctuelle

Mouche du chou (*Delia Radicum*)

Dans les feutrines, à Ennetières-en-Weppes (59), 2,1 œufs ont été observés dans 50% des feutrines. A Lorgies (62), sur choux-fleurs de la plantation en semaine 20, 100% des plants étaient touchés avec en moyenne 24,5 œufs/plant atteint et sur choux fleurs de la plantation en semaine 22, 100% de plants étaient touchés avec en moyenne 25,1 œufs/plant atteint: ce qui est encore en augmentation par rapport à la semaine dernière. A Gentelles (80), aucune mouche du chou n'a été capturée dans les pièges. La pression augmente cette semaine. En général, les adultes de la mouche du chou émergent entre fin mars et début avril. Dans la quinzaine de jours qui va suivre son émergence, la mouche va déposer ses œufs par paquet à proximité du collet des plants, sur un sol humide. L'éclosion a lieu 3 à 6 jours plus tard, les larves vont alors se diriger vers les racines des cultures, dans le sol, afin de s'en nourrir. Les dégâts se manifestent par des galeries dans les racines provoquant retard de croissance, dépérissement, perte de pied sur jeunes cultures mais aussi le flétrissement des plants. Ses dégâts favorisent le développement de pourritures racinaires, rendent difficile la conservation et la commercialisation des légumes-racines. Les températures optimales au développement et à l'activité des larves sont comprises entre 15 et 21°C. Afin de limiter les dégâts liés aux larves de mouche du chou, des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place : bâcher les plantations pour limiter les pontes aux pieds des plants (au moins 4 semaines à partir de la plantation), biner afin de détruire les œufs de mouche ou les remonter à la surface où ils se dessècheront, favoriser les auxiliaires (carabes, staphylins, ...), allonger le délai entre 2 cultures/intercultures de Brassicacées au sein d'une rotation, éviter l'épandage de matière organique peu décomposée avant l'implantation, butter pour favoriser la croissance racinaire, implanter la culture en dehors des périodes à risque...



Aleurodes

A Saint-Momelin (59), on observe quelques aleurodes et ponte sur moins 6% des choux. A Richebourg (62), 1 à 8 aleurodes et des pontes sont observés sur près de 40% des choux-fleurs. A Illies (59), il y a de plus en plus d'aleurodes et de pontes sur la parcelle. La pression augmente progressivement. Restez vigilants car des températures douces et peu de pluies sont prévues dans les prochains jours ce qui est assez favorables à leur développement.



Altises (*Phyllotreta sp.*)

A Lorgies (62) et Saint-Momelin (59), on observe 1 altise par pied sur moins de 10% des choux, quelque dégâts sont aussi constatés. Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures de Brassicacées, même lorsqu'elles sont recouvertes d'un voile. Les choux sont sensibles à ce ravageur entre la plantation et le stade 8 feuilles. Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Les dégâts d'altises sont souvent observés dans les parcelles non irriguées, sur les jeunes plants, non protégés par des bâches ou filet anti-insecte.



Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place :

- poser un voile ou un filet anti-insectes (maille $\leq 0,8$ car si la taille des mailles est $> 0,8$ mm, les altises mangent les feuilles à travers le filet). Les voiles non endommagés permettent une meilleure protection.
- ces coléoptères passent l'hiver dans le sol à proximité des crucifères (adventices, engrais vert, culture) : éviter de repiquer sur une parcelle ayant eu des crucifères l'année précédente,
- si possible (et besoin), irriguer la culture après la plantation pour accélérer la croissance.
- favoriser les auxiliaires des cultures : il existe des parasitoïdes, larvaires, pour la plupart. Comme les altises pondent leurs œufs à la surface du sol certains carabes ou les larves de Cantharides peuvent en consommer.



Larve de syrphe (FREDON HdF)

Pucerons

Quelques pucerons sont observés à Ennetières-en-Weppes (59) et Richebourg (62) sur respectivement 16 et 35% des choux. A Saint-Momelin (59), des colonies de pucerons cendrés sont présents sur près de 10% des choux. A Lorgies (62), quelques pucerons ailés sont signalés sur 12% des pieds. Des pucerons parasités, des œufs et des larves de syrphes, des coccinelles et des araignées sont aussi présents sur ces parcelles. Restez vigilants car les températures et les conditions ensoleillées prévues dans les prochains jours vont être favorables à leur développement.



ENDIVE

Réseau : 1 parcelle fixe et 6 piègeages

Stade : 4-6 feuilles

Mouche mineuse

A Haines (62), des galeries de mouche mineuse ont été observées sur 32% des pieds. L'attaque est sans gravité.



Galerie de mouche mineuse (FREDON HdF)



| Site de piégeage | Mouche de l'endive | | | | | | |
|---------------------------|--------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | S21 | S22 | S23 | S24 | S25 | S26 | S27 |
| Arras (62) | - | - | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Avelin (59) | - | - | - | 0 | - | 0 | 2 |
| Boiry-Notre-Dame (62) | - | - | - | - | - | 0 | 0 |
| Boursies (59) | - | - | - | - | - | 0 | 1 |
| Beaumetz-les-Cambrai (59) | - | - | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| Haisnes (62) | - | - | - | 1 | 0 | 4 | 2 |
| Laventie (62) | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Marcelcave (80) | - | - | - | - | - | 0 | 0 |
| Marcoing (59) | - | - | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Metz-en-Couture (62) | - | - | 1 | 2 | 4 | 0 | 1 |
| Pouilly-sur-serre (02) | - | - | - | - | 0 | 0 | 0 |
| Soyécourt (80) | - | - | - | 0 | 0 | 0 | 0 |



Bacs jaunes mis en place (FREDON HdF)

Mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*)

Quelques captures ont été faites sur la moitié des sites suivis, elles restent faibles et sous le seuil de nuisibilité. A l'heure actuelle, ce ravageur ne représente pas de danger pour la culture.



Pucerons lanigères (*Pemphigus bursarius*)

Le vol du puceron des racines se termine. Quelques mouches *Thaumatomyia* spp. (auxiliaires dont la larve se nourrit des *Pemphigus* aptères) ont été piégées dans les bacs jaunes. Ces données indiquent qu'un contrôle naturel va se mettre en place une fois les pontes éclosées pour donner les larves. Il est malheureusement impossible de savoir dès maintenant s'il sera suffisant.

Mesures prophylactiques visant à limiter les risques d'infestation :

Il est nécessaire avant tout de réduire les risques d'infestation et de développement de ce ravageur en appliquant quelques mesures prophylactiques :

- ◆ En cas de présence importante au niveau des racines, arroser fréquemment pour favoriser la culture. Si l'irrigation n'est pas possible, les méthodes culturales améliorant la structure du sol et la remontée d'humidité par capillarité permettent de limiter l'impact de la sécheresse. L'impact dû au stress nutritionnel (azote et / ou hydrique) semble prépondérant par rapport à celui induit par la présence de pucerons.

- ◆ Le bâchage sur les petites parcelles avec un voile insect-proof permet de réduire la population de ravageur présente et donc d'augmenter la croissance racinaire.

- ◆ Il est déconseillé de produire les cultures sensibles à proximité des peupliers pour limiter l'importance des attaques de pucerons lanigères.

- ◆ La larve de *Thaumatomyia* spp. (petite mouche rayée jaune et noir) consomme environ 100 à 200 pucerons. D'après la littérature, l'adulte des *Thaumatomyia* spp. est floricole et se nourrit essentiellement de pollen et de nectar. Les résultats obtenus en conditions contrôlées par FREDON montrent que la mouche a tendance à pondre plus d'œufs et plus rapidement si elle est en présence de fleurs. Le pollen serait donc bien un élément favorisant la reproduction et la fécondité de la mouche. Pour favoriser ces auxiliaires, il est donc conseillé de maintenir des plantes fleuries à proximité des parcelles d'endives.



| Site de piégeage | Pucerons lanigères | <i>Thaumatomyia</i> spp. |
|---------------------------|--------------------|--------------------------|
| Arras (62) | 1 ↓ | 0 |
| Avelin (59) | 1 | 3 |
| Beaumetz-les-Cambrai (59) | 0 ↓ | 0 |
| Boiry-Notre-Dame (62) | 0 ↓ | 0 |
| Boursies (59) | 1 ↑ | 1 ↑ |
| Haisnes (62) | 2 ↓ | 1 ↓ |
| Laventie (62) | 1 ↑ | 0 |
| Marcelcave (80) | 0 | 0 |
| Marcoing (59) | 1 ↑ | 0 |
| Metz-en-Couture (62) | 1 ↑ | 0 |
| Pouilly-sur-serre (02) | 0 ↓ | 0 ↓ |
| Soyécourt (80) | 1 ↓ | 0 |

POIS

Réseau : 1 parcelle fixe + compilation des tours de plaine



Pucerons verts

Les pucerons sont très discrets dans les parcelles de pois, les conditions météorologiques du moment leur sont peu favorables. Le seuil indicatif de risque de 5 pucerons par extrémité de tiges avant floraison et de 10 pucerons après floraison.



Tordeuses

Des captures sont recensées : 20 captures à Lavaqueresse (02), 35 à Dizey le gros (02), et 17 à Bailleul (80). En pois protéagineux, des captures sont recensées également dans la Somme (17 à Le Boisile, 18 à Ailly sur Noye, 126 à Airaines, 14 à Cottency) et dans l'Aisne (48 à Caillouel Crepigny, 194 à Dravegny).

Il n'y a pas de lien entre le niveau de capture et les dégâts. Le seuil indicatif de risque est atteint dès les premières captures de papillons à partir du moment où les pois sont au stade "gousses plates sur le 1^{er} étage florifère" (= début floraison + 7 jours). La période de sensibilité des pois dure jusqu'à la récolte.



Tordeuse sur pois et dégâts de tordeuse (UNILET)



Mildiou

Quelques cas de mildiou restent signalés sur l'ensemble des bassins de production. Pour rappel, la lutte contre le mildiou repose sur une combinaison de levier : la prophylaxie (délai de retour de 5 ans entre 2 pois, destruction des résidus et des repousses de pois pour éviter le maintien de l'inoculum, maîtrise des densités, de la fumure et de l'irrigation), la tolérance variétale, et la protection fongicide préventive en végétation.



Complexe Aschochytose/Colletotrichum

Des cas d'aschochytose et/ou d'antracnose à Colletotrichum sont remontés sur l'ensemble des bassins de production.

Le terme antracnose est souvent utilisé à tort pour évoquer l'aschochytose, maladie aérienne fréquente sur pois et qui est causée par un complexe de 3 champignons : *Didymella pinodes*, *Phoma medicaginis* et *Ascochyta pisi* (champignon le moins fréquent). L'antracnose est causée par un champignon du genre *Colletotrichum*. Les symptômes d'aschochytose sont souvent confondus avec des symptômes d'antracnose (colletotrichum).

Aide à la reconnaissance (source : Terres Inovia)

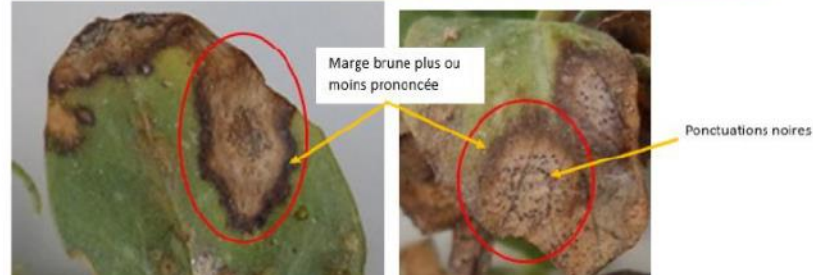
Didymella pinodes
(aschochytose)

- Répartition homogène dans la parcelle
- Ponctuations noires évoluant en nécroses
- Absence de fructifications visibles
- Gradient du bas vers le haut de la plante
- Symptômes sur tige : présence de nécroses marron foncé à noires ceinturantes.

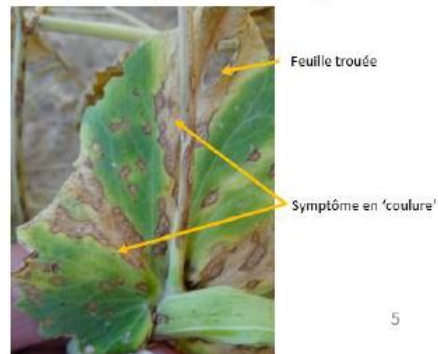


Colletotrichum sp
(et/ou *A. pisi*)

- Répartition en foyers
- Les premiers symptômes apparaissent sous forme de taches plus ou moins rondes à ovales, de couleur claire, souvent cernées d'une marge brune, avec ou sans ponctuations noires au centre.



- Les symptômes évoluent de façon plus ou moins régulière, parfois sous forme de 'coulures', des trous peuvent apparaître (à l'emplacement des fructifications).



5

- Les feuilles sénescent prématurément. Les plantes peuvent paraître 'grillées'.



- Les symptômes sur tiges sont les mêmes que ceux décrits sur feuilles. Les nécroses sont souvent plus allongées.



- Sur gousses les symptômes apparaissent sous forme de nécroses plutôt arrondies assez caractéristiques, de couleur marron, puis orangé-saumon, voire noires lorsqu'elles vieillissent et sèchent. Les gousses peuvent être trouées et les graines nécrosées.





Botrytis/Sclérotinia

Aucune observation en plaine.

Oiseaux

La présence de pigeons est signalée en plaine sur tous les secteurs de production. Les moyens mis en œuvre (effaroucheurs, canons...) présentent souvent une efficacité très limitée.

CAROTTE

Réseau : 6 pièges + compilation des tours de plaines



Mouche de la carotte

Dans le Nord Pas de Calais, la mouche de la carotte est observée sur 2 parcelles dans le réseau de piégeage : 1 capture à Saint Omer (62) sur une parcelle de céleri et 1 capture sur une parcelle de carottes à Lorgies (62).

Pas de capture à Ponthoile (80), Haubourdin (59) et Hinges (62).

Pour rappel, le seuil indicatif de risque est d'une mouche par piège par semaine.



Noctuelles

Des noctuelles sont signalées dans des parcelles de jeunes carottes. Il n'existe pas de seuil d'intervention spécifique.

Alternaria

La pression se maintient sur jeunes carottes dans l'Aisne. Pas de signalement sur les autres secteurs.



Dégâts de noctuelle sur carotte (UNILET)

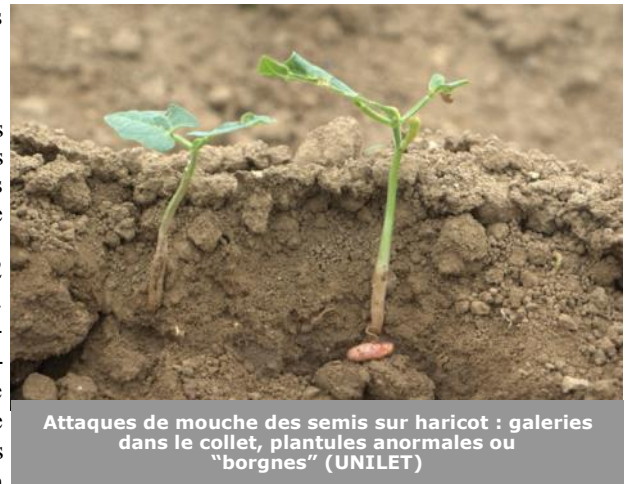
HARICOT/FLAGEOLET

Des symptômes de phytotoxicité sont constatés sur des parcelles ayant reçu un fort cumul d'eau dans les jours suivants le désherbage.

Mouches des semis

Sur les parcelles en manque de vigueur et notamment celles marquées par des phytotoxicités du désherbage, des dégâts de mouches des semis sont constatés : perte de pieds, plants borgnes, galeries dans le collet... Cela concerne l'ensemble des bassins de production.

Les haricots sont sensibles à ce ravageur jusqu'au stade "2 feuilles trifoliées", environ 3 à 4 semaines suivant le semis. Il n'est pas possible d'intervenir une fois les dégâts constatés, un ensemble de mesures prophylactiques permet de limiter les risques : favoriser une levée rapide de la culture, ne pas épandre de matière organique (fumier, lisier...) dans le mois précédant le semis, éviter de semer rapidement après l'enfouissement des résidus d'une culture précédente ou d'un couvert hivernal.



Attaques de mouche des semis sur haricot : galeries dans le collet, plantules anormales ou "borgnes" (UNILET)

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : L. TANCHON - PLRN ; Chou-fleur, chou : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : H. BAUDET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France